

Livres et revues

EL ÁRBOL DE LA VIDA *La Croix-Rouge pendant la guerre civile d'Espagne 1936-1939*

Le dernier livre de Josep Carles Clemente, historien bien connu de la Croix-Rouge espagnole,¹ est consacré à l'action de la Croix-Rouge espagnole et du CICR durant la guerre civile qui ravagea l'Espagne de 1936 à 1939.

Après un bref appel de la genèse des institutions internationales et nationales de la Croix-Rouge, du rôle de l'emblème, du développement du droit humanitaire, l'auteur se penche sur l'état de la protection juridique des victimes de guerres civiles, laquelle était peu élaborée à l'époque.

Puis, dans un chapitre intitulé «De la paix à la guerre», l'auteur décrit les conséquences de la proclamation de la II^e république en avril 1931 sur la Croix-Rouge espagnole: nomination d'une nouvelle équipe dirigeante, modification des statuts et réorientation des activités de la Société. Celle-ci agit surtout en faveur des victimes des conflits sociaux qui éclatent alors dans plusieurs régions d'Espagne; à partir de 1934, la Croix-Rouge espagnole crée de nombreux postes de premiers secours et dispose de 18 hôpitaux et 214 ambulances.

Au moment de la «révolution d'octobre» de 1934, qui provoque plus de 1300 morts et 3000 blessés, la Croix-Rouge espagnole se montre particulièrement active; elle est bien appréciée par le gouvernement et se développe de manière satisfaisante.

Cependant, la guerre civile éclate en juillet 1936. Dès la fin du mois, le professeur José Giral que le président de la République, Manuel Azaña, vient de nommer chef du gouvernement, destitue le président de la Croix-Rouge espagnole, le général Burguete et le remplace par le docteur Aurelio Romeo Lozano.²

¹ Josep Carles Clemente, *El árbol de la vida — La Cruz Roja en la guerra civil española, 1936-1939*, édition ENE, Publicidad SA, Madrid, 1993, 250 pages.

² A ce propos l'auteur signale que le récit donné par André Durand dans son ouvrage, *Histoire du CICR, de Sarajevo à Hiroshima*, de la destitution du général Burguete diffère du témoignage du docteur Juan Morata Cantón qui fut secrétaire général de la Croix-Rouge espagnole durant la guerre civile: selon André Durand, qui se fonde sur un entretien du général Burguete avec Etienne Clouzot de 1936, «... le général Burguete avait vu son

Le docteur Lozano, qui succède au général Burguete, est un membre du parti national républicain; né en 1880, il est directeur de l'Institut municipal de puériculture de Madrid depuis 1926. En sa qualité de président de la Croix-Rouge espagnole en juillet 1936, il nomme le nouveau comité central de cette Société, composé de 8 membres, dont six sont affiliés à des partis de gauche et deux sont sans parti.

Cependant la «junte de défense nationale», présidée à Burgos par le général Miguel Cabanellas Ferrer, établit, dans les territoires qu'elle contrôle, une société de la Croix-Rouge espagnole, indépendante de la Société nationale existant en zone républicaine, qu'elle place sous la présidence de Fernando Suárez de Tangil y Angulo, conde de Vallengano. Né en 1886, avocat, vice-président des Cortes de 1933 à 1935 et proche collaborateur du général Emilio Mola Vidal, l'un des chefs militaires de la junte, il constitue un comité central de cette Croix-Rouge espagnole, composé de 8 membres partisans de la junte.

La guerre civile espagnole fait rage; exécutions sommaires, emprisonnement des adversaires politiques, ou même des suspects, sont monnaie courante. Les nouvelles qui parviennent au CICR sont extrêmement alarmantes. Celui-ci décide d'envoyer sur place l'un de ses délégués, le docteur Marcel Junod, qui arrive à Barcelone le 29 août 1936; il rencontre le gouverneur avec qui il s'entretient du problème de l'exécution d'otages par les deux parties.

Le lendemain, il se rend à Madrid où il rencontre le docteur Lozano et le président Giral qui accepte sa proposition de procéder à des échanges d'otages avec la junte, par l'intermédiaire du CICR; ainsi le CICR est autorisé à envoyer deux délégations en Espagne:

- une en zone républicaine, à Madrid et Barcelone,
- l'autre en zone tenue par la junte, à Burgos et Séville.

Junod décide alors de se rendre dans la zone tenue par les franquistes; pour cela il doit retourner à Barcelone, passer en France, longer les Pyrénées et entrer en Espagne par Saint-Jean de Luz. Il est reçu par une délégation de la Croix-Rouge espagnole franquiste, dirigée par son président, le comte de Vallengano qui le conduit à Burgos où il le présente au président de la junte de défense nationale, le général Miguel Cabanellas. Après deux heures de discussion, Junod obtient de celui-ci qu'il signe un document dans lequel il prend acte des accords conclus avec la «Croix-Rouge de Madrid», s'engage à accepter des secours

bureau envahi à fin juillet par une centaine de miliciens et, sous la menace de leurs fusils, avait dû signer sa lettre de démission» (page 265 de la version française de l'ouvrage d'André Durand); selon le docteur Cantón, cité par Clemente aux pages 49-51 de son ouvrage, le docteur Cantón se présenta avec le docteur Haro au siège de la Croix-Rouge espagnole, montra au général Burguete l'ordre de démission provenant du gouvernement et le général Burguete accepta cet ordre sans qu'il y ait aucune intervention de la milice. Clemente estime que c'est cette version des faits qui est exacte.

provenant de Croix-Rouges étrangères, à respecter la Convention de Genève et à laisser évacuer les femmes et les enfants sous condition de réciprocité.

A Genève, le CICR met sur pied une «Commission des affaires d'Espagne» qui se réunit pour la première fois le 26 août 1936 et ensuite quasi quotidiennement; elle coordonne toute l'action en faveur des victimes de la guerre civile espagnole.

L'auteur procède ensuite à une description détaillée, assortie de statistiques, des activités des deux Croix-Rouges espagnoles qui coexistent, l'une en zone républicaine et l'autre en zone franquiste et qui participent toutes deux à la XVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge en juin 1938 à Londres.

Le chapitre suivant: «Actions de la Croix-Rouge pendant la guerre d'Espagne», relate les efforts du docteur Junod tendant à faire respecter l'emblème de la croix rouge par toutes les parties au conflit et donne des exemples des allégations de violations présentées de part et d'autre durant toute la guerre.

Il décrit l'organisation des délégations du CICR dans les deux zones; le développement de l'action de secours internationale qui bénéficiait de l'aide des gouvernements et des Sociétés nationales; la création de zones neutres pour protéger la population civile contre les bombardements et l'établissement de bureaux de recherches dans les principales villes du pays.

Clemente accorde une place toute particulière aux échanges, aux efforts de médiation et à l'aide humanitaire; ainsi il explique les démarches entreprises par le docteur Junod pour organiser la libération et le transfert d'une centaine de femmes retenues dans la zone adverse ainsi que l'évacuation d'enfants bloqués dans des colonies de vacances en zone ennemie.

Cependant, les délégués du CICR sont régulièrement confrontés au problème des prises d'otages effectuées par les deux parties et leurs démarches pour les empêcher n'aboutissent pratiquement à aucun résultat. Par contre, le CICR réussit l'échange de certaines personnalités retenues par la partie adverse comme, par exemple, celui d'Arthur Koestler contre l'épouse de l'aviateur franquiste, Josefina Gálvez.

Dans d'autres cas, comme celui du siège de l'Alcazar de Tolède, l'évolution des combats empêche le CICR de mener à bien une évacuation de civils qu'il était pourtant parvenu à négocier. Pour les franquistes assiégés dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Cabeza (province de Jaen, à proximité d'Andújar), malgré les négociations qu'il mena sur place avec les deux parties, le CICR n'obtient pas non plus la possibilité d'évacuer les femmes et les enfants. En revanche, le CICR parvient à effectuer des échanges de petits groupes de membres des brigades internationales et des milices franquistes et, durant le siège de Madrid, il obtient l'autorisation d'évacuer 4000 personnes à Valence.

Peu à peu, en faisant preuve de beaucoup d'insistance, les délégués du CICR obtiennent l'autorisation de visiter les prisonniers détenus dans les deux camps.

En outre, les délégués s'efforcent de protéger les populations civiles contre les bombardements en les regroupant dans des zones neutres et, à la fin de la

guerre, ils organisent des actions de secours pour ceux qui fuient se réfugier en France.

L'ouvrage, richement illustré de nombreuses photos, se termine par treize annexes reproduisant des documents des archives espagnoles.

Dédié aux délégués du CICR qui ont servi en Espagne durant les années difficiles et aux membres de la «Commission des affaires d'Espagne» constituée au siège du CICR, cet ouvrage est non seulement une contribution à l'histoire, mais aussi un hommage à tous ceux, espagnols et étrangers, connus et moins connus, qui se sont dévoués pour alléger les souffrances des victimes d'une guerre particulièrement atroce.

Françoise Perret
